

AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC
N° 2023 – TEMP 137

Demande présentée le : 04 décembre 2023
Par : madame BOUCHER Lucile
Demeurant à : 1 rue d'Ablemont à JUZIERS (78)
Au bénéfice de : elle-même
Adresse : idem ci-dessus
Surface occupée : un camion de livraison

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public pour la livraison de laine de verre et divers matériaux devant son habitation sis 1 rue d'Ablemont à JUZIERS (78820),
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79

ARRETE

Article 1 : Madame BOUCHER Lucile est autorisée à occuper le domaine public devant son domicile sis 1 rue d'Ablemont à JUZIERS (78) :
le vendredi 08 décembre 2023 entre 9 et 17 heures 00.

Article 2 : Cette occupation nécessitera :

- Interdiction de stationnement à proximité du 01 rue d'Ablemont à JUZIERS signalisation à la charge du demandeur.
- Information des riverains les plus proches susceptibles d'être embarrassés par la gêne occasionnée.

Article 3. Madame BOUCHER Lucile est occupante temporaire du domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 4. Madame le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressée.

A JUZIERS, le 06 décembre 2023

Le maire, Kitty VARIN

